

métropole

LE MAGAZINE #87

JUN
2020

angersloiremetropole.fr

L'INTERVIEW

Christophe Béchu,
président d'Angers
Loire Métropole

LE POINT

Le CHU d'Angers sur
le front du Covid-19

ACTU MÉTROPOLE

Masque obligatoire
dans les bus et le tramway



CORONAVIRUS

Après la crise, la reprise

SOMMAIRE



360 IMAGES / J.BOCCON-GIBOD

Pendant presque deux mois, Angers, comme toutes les villes de France, a vécu au ralenti, suite à la décision de confiner la population. Commerces et parcs fermés, rues quasi désertes... ont donné lieu à des images inédites, comme ici place du Ralliement, habituellement le poumon du centre-ville angevin. Le reportage photo à 360° est à retrouver sur angers.fr/photos

03 | L'interview

Christophe Béchu : "Nous sommes toujours dans un temps de vigilance."

08 | Retour sur le confinement

- Des chefs au chevet des soignants | 08
- Kolmi-Hopen en première ligne | 09
- Covid Look, la visière de protection qui cartonne | 10
- Interview: Charlotte Journo-Baur, fondatrice de Wishibam | 10
- Giffard: de la Menthe-Pastille à la solution hydro-alcoolique | 11



PHILIPPE NOISSETTE

12 | Le point Métropole

- Le CHU d'Angers sur le front du Covid-19

14 | Actu Métropole

- Le masque est obligatoire à bord et aux arrêts de bus et de tramway | 14
- 300 000 masques distribués aux habitants | 15
- Les déchèteries retrouvent leur rythme habituel | 15
- Le parc Terra Botanica rouvert depuis le 4 juin | 15



Directeur de la publication: Christophe Béchu. **Directeur de la communication:** François Lemoulant. **Responsable du pôle digital/médias:** Gaël Maupilé. **Rédactrice en chef:** Nathalie Maire. **Rédaction:** Pascal Le Manio, Nathalie Maire, Julien Rebillard. **Photo de Une:** Thierry Bonnet. **Renseignements pôle média et diffusion:** 02 41 05 40 91, journal@angersloiremetropole.fr **Conception graphique:** Scoop Communication - 11488-MEP. **Photogravure/Impression:** Easycom Imae. **Distribution:** Médiapost. **Tirage:** 68 500 exemplaires. **Dépôt légal:** 2^e trimestre 2020 **ISSN:** 1772-8347.

“Nous sommes toujours dans un temps de vigilance”

Le président d'Angers Loire Métropole, Christophe Béchu, revient sur les semaines que vient de vivre le territoire, en pleine crise du coronavirus. Confinement de la population, retour à une vie presque normale, conséquences économiques... Le point sur la situation.



THIERRY BONNET

Nous sommes le 16 mars. La veille, s'est déroulé le premier tour des municipales. En soirée, le président Emmanuel Macron demande aux Français de se confiner pour lutter contre le coronavirus. Quelle est votre réaction à cet instant ?

On sentait arriver cette annonce depuis quelques jours. Comme chacun de nous, je découvrais ce monde étrange du confinement en Chine, à la télévision. Sincèrement, je n'imaginai pas que cela allait arriver aussi fort, à notre porte, en Europe, puis en France, et pour aussi longtemps. Comme si notre esprit avait du mal à conceptualiser quelque chose qui était inédit. Je vous avoue que la matinée du 17 mars était d'autant plus étrange que, la veille, on nous avait demandé d'installer les conseils municipaux rapidement. Tout ce qui animait nos discussions le lundi matin n'était plus d'actualité le lendemain, tout avait changé.

En tant que président de la Communauté urbaine, maire d'Angers et président du conseil de surveillance du centre hospitalier universitaire (CHU), quelles ont été vos priorités ?

Le premier réflexe en temps normal, c'est souvent de voir ce qu'ont fait nos prédécesseurs sur tel ou tel sujet. S'il n'y a pas d'antécédent sur le territoire, le second réflexe, c'est de regarder comment ont fait les autres maires ou présidents d'intercommunalité. Or, là, impossible de s'appuyer sur l'expérience de qui que ce soit.

Ma première priorité, comme tout élu en responsabilité, a donc été de tout mettre en œuvre pour protéger les habitants et notamment les plus fragiles. La seconde a consisté à accompagner les soignants. J'ai en effet très vite échangé avec la directrice générale du CHU qui m'a fait part de ses inquiétudes. Sa préoccupation était de limiter les activités humaines pour limiter la propagation du virus et la

possible saturation de l'hôpital. Rapidement, nous avons mis à disposition trois salles à Angers dans le cadre du plan Coville, pour permettre aux médecins de ville d'accueillir, en dehors de leurs cabinets, les patients présentant les symptômes du Covid-19, en. Le but étant qu'ils travaillent dans des conditions sanitaires sécurisées tout en empêchant l'embolisation des urgences du CHU.

Comment s'est organisé le maintien des services publics ?

Nous disposons d'un plan de continuation d'activités au niveau de nos trois collectivités : la Ville d'Angers, son centre communal d'action sociale (CCAS) et Angers Loire Métropole. J'ai réuni dès le 13 mars un comité de veille sanitaire puis toute la matinée du 17 mars a été consacrée à décider où nous placions le curseur. Quels services publics essentiels aux habitants maintenir ? Lesquels pouvions-nous restreindre du fait

“Ma première priorité a été de tout mettre en œuvre pour protéger les habitants et notamment les plus fragiles. La seconde a consisté à accompagner les soignants.”



PHOTOS : THIERRY BONNET

“C'est frappant comme cette crise a mis en lumière les valeurs du service public.”

même du confinement des agents et de l'arrêt de l'activité dans la ville et dans le territoire ? Il était évident, par exemple, que la propreté et la collecte des déchets devaient être maintenues. Une chose est sûre, il a fallu nous adapter au fur et à mesure des besoins ; les services municipaux et communautaires n'ont pas été mis sous cloche.

Durant cette crise, vous avez su compter sur les agents de la Ville, du CCAS et d'Angers Loire Métropole...

C'est frappant comme cette crise a mis en lumière les valeurs du service public et l'attachement des 4 200 agents de nos trois collectivités à leurs missions. Beaucoup se sont portés volontaires pour changer de métier et intervenir là où il y avait des besoins urgents. On a vu des jardiniers devenir agents de collecte des déchets, des personnels des musées devenir agents d'accueil, des salariées des crèches intervenir dans nos Ehpad. C'est pour moi une vraie fierté par rapport à tous les personnels qui se sont mobilisés sans compter.

Quel regard portez-vous sur l'esprit de solidarité qui a animé les citoyens ?

Nous avons tous mesuré les élans de générosité des habitants du territoire. Beaucoup ont proposé leur aide sur la plateforme "écrivons.angers.fr". Les mobilisations en tout genre ont marqué les esprits. Groupe de couturières pour la fabrication de masques en tissu, préparation et livraison de repas pour les soignants, applaudissements et chants chaque soir à 20h. Je pense

aussi à Thomas Jolly, le nouveau directeur du Quai, déclamant du Shakespeare sur son balcon, un salon de coiffure qui accueille un producteur de navets... Autant de belles histoires prouvant que la vie ensemble, c'est à tout le monde d'en prendre soin.

Vous ne parlez pas de cette crise sanitaire au passé...

Ce qui est particulier, c'est qu'on hésite à en parler au passé. Nous pensions que le confinement durerait un mois. Au début, nous avons vécu cela dans un certain décalage tant la situation était inédite. Peu à peu, la chape de plomb s'est installée. On a été rattrapé par les chiffres mondiaux et toutes les inquiétudes, les peurs... La situation reste fragile. Nous sommes toujours dans un temps de vigilance. Le Covid-19, ce n'est pas fini.

Avant d'évoquer les masques pour les habitants, comment avez-vous fait pour équiper les agents des 29 communes de l'agglomération ?

Au premier jour, la priorité a été donnée au CHU. Nous leur avons remis les masques FFP2 dont la Ville d'Angers disposait, 20 000 environ. Seconde priorité, protéger les agents qui étaient en contact avec le public : policiers municipaux, agents de collecte des déchets... Durant cette crise, j'étais en contact très régulier avec le président du Conseil départemental et les présidents des huit autres intercommunalités du département. Nous avons groupé nos commandes pour équiper rapidement nos agents. Angers Loire Métropole a coordonné l'achat de près de 300 000 masques chirurgicaux destinés au personnel de toutes nos communes.

Nous y avons inclus un volume pour les associations d'aide aux plus fragiles comme les Restos du Cœur qui ne figuraient dans aucun comptage. À l'heure où nous



parlons (NDLR, le 20 mai), nous avons encore deux mois de stocks de masques chirurgicaux.

Au final, près de 300 000 masques grand public ont été distribués aux habitants de l'agglomération juste avant le déconfinement...

En parallèle des masques chirurgicaux, s'est posée la question des masques grand public à un moment où la doctrine nationale n'était pas arrêtée. Angers Loire Métropole a coordonné cette commande auprès d'une entreprise angevine, à raison d'un masque pour chaque habitant. Tous ont été distribués, chaque maire décidant des modalités pour le faire.

Durant cette période d'entre-deux totalement inédite, comment les instances de la Ville et d'Angers Loire Métropole ont-elles continué à fonctionner ?

Ces dernières semaines, nous avons vécu beaucoup de "premières". À l'échelle du département, un "G10", réunissant le président du Conseil départemental et les présidents des neuf intercommunalités de Maine-et-Loire, se rassemblait régulièrement. Cela nous permettait de nous éclairer mutuellement sur

... suite
page 6

... suite de
la page 5

nos décisions. Concernant la Communauté urbaine, j'ai réuni cinq commissions permanentes. C'est beaucoup plus qu'en temps normal. Pour que l'information soit la plus partagée possible, nous y avons associé le leader de l'opposition angevine sortante. Ces réunions par visioconférence ont permis de valider un grand nombre de décisions : 600 000 euros en soutien aux petites entreprises via le fonds territorial Résilience, l'achat des masques, des indemnités restées en suspens dans le cadre du chantier du tramway... À l'échelle du territoire, je faisais un point chaque matin avec l'ensemble des directeurs généraux de nos collectivités et j'ai réuni fin avril, par visioconférence, un conseil municipal. J'ai enfin pu m'entretenir régulièrement avec les nouveaux élus de l'opposition angevine. Le maintien démocratique a donc été assuré. J'ai une profonde gratitude pour les élus et les maires sortants qui, tous, ont continué à prendre leurs responsabilités dans cet état d'urgence.

Avez-vous déjà une idée des conséquences économiques pour le territoire ?

Nous n'avons pas fini de mesurer les conséquences d'une telle crise. J'ai une pensée pour les artisans, restaurateurs, commerçants



PHOTOS THIERRY BONNET

“La vie ensemble, c'est à tout le monde d'en prendre soin.”

et toutes les petites entreprises qui sont confrontés à des difficultés extrêmes. Heureusement, l'État a apporté une réponse rapide et forte et a mis en place un mécanisme de chômage partiel unique en Europe dans ses montants. Les dispositifs de prêts relais ont très certainement permis, à l'heure où nous nous parlons, d'éviter d'ajouter une crise économique et sociale à la crise sanitaire. Mais dans le domaine économique aussi, il y a la question d'une deuxième vague. Pour autant, je pense qu'il serait contre-productif de prétendre faire à la place de l'État. Cette situation ne peut pas se résoudre à l'échelle des collectivités territoriales.

Quel sera l'impact sur les finances de la Ville d'Angers et de la Communauté urbaine ?

Aujourd'hui, la facture s'élève déjà à une dizaine de millions d'euros. Pourquoi ? Nous avons rendu le stationnement gratuit à Angers : c'est l'équivalent de 300 000 euros de recettes en moins par mois. Des activités se sont arrêtées net. Exemple avec la fermeture des musées qui a généré un manque à gagner sur les entrées. Nous avons surtout pris la décision de rembourser l'équivalent de deux mois d'abonnement aux usagers des transports en commun. Entre les abonnements et la vente des titres de transport, c'est environ 1,5 million d'euros par mois de recettes en moins dans ce secteur. Quand un salarié est au chômage partiel, l'État prend le relais ; mais pas pour le “versement mobilité”. En temps normal, cette participation des employeurs s'élève à près

de 5 millions d'euros par mois. La mise à l'arrêt des entreprises et de leurs salariés se traduit d'ores et déjà par une perte mensuelle en recettes de 3 millions d'euros. Nous aurons aussi des pertes fiscales. Exemple : pendant la crise, les hôtels étant fermés, nous n'avons pas perçu de taxes de séjour.

La Ville fera un geste puissant au titre de la fiscalité sur les terrasses et de la taxe sur les enseignes pour soutenir les établissements. Cela aura un coût. Tout ceci mis bout à bout nous fait penser, qu'en effet, les conséquences de cette crise sanitaire seront aussi budgétaires.

La Ville et Angers Loire Métropole vont devoir réviser leurs budgets votés en février dernier ?

Fin juin à la Ville et mi-juillet à Angers Loire Métropole, je réunirai les élus et nous aurons ensemble à nous prononcer sur des mesures budgétaires exceptionnelles liées à la crise.

Le fonds Résilience en soutien aux petites entreprises, auquel Angers Loire Métropole a contribué, n'était que l'avant-garde de ces mesures, car il y avait urgence. Depuis le début de ce mois de juin, nous étudions les budgets de nos deux collectivités. Nous regardons les pertes de recettes ici, les possibles économies là, et nous étudions les dossiers qu'il faudra accompagner fiscalement, juridiquement et économiquement. À l'arrivée, les situations seront contrastées.

Je prends l'exemple du festival des Accroche-cœurs qui, et c'est un crève-cœur, a dû être annulé. La Ville s'était engagée pour trois ans auprès de la Cie du Loup Blanc qui programme ce festival. Il nous revient d'honorer ce contrat et des engagements de ce type, nous en avons plusieurs.

Nous devons aussi compter avec des aides aux associations qui rencontrent des difficultés. Des mesures d'accompagnement à

destination des entreprises seront décidées, en regardant ce que l'État propose de son côté... Ce long travail a commencé et donnera lieu à des arbitrages budgétaires exceptionnels avant la trêve estivale.

Se pose aussi la question des grands chantiers, en premier lieu celui des lignes B et C du tramway...

On a pris deux voire trois mois de retard sur les chantiers. Et même si les travaux ont redémarré, cela n'est pas au même rythme qu'avant la crise pour des raisons de règles et de protocoles sanitaires que les entreprises doivent respecter. Cela ralentit considérablement les délais d'exécution. Si les chantiers ont pris du retard, nous les maintenons tous évidemment. Le tramway devait rouler au plus tard fin 2022. Ce sera plutôt courant 2023. De la même manière, la ligne A modifiée, qui empruntera le nouveau tronçon aujourd'hui terminé entre le campus Saint-Serge et le boulevard Foch à Angers, ne pourra être mise en service en septembre, comme prévu. Il faudra attendre début 2021.

Selon vous, quel pourrait être ce monde d'après que tout un chacun imagine ?

Je constate de la sincérité chez tout le monde pour changer les choses dans de multiples domaines à la lumière de cette crise, qui n'est pas finie. La seule façon d'avancer et de tirer les leçons de cet épisode, dans lequel nous sommes encore, sera pour chacun de nous d'accepter de faire un pas de côté. Nous allons devoir construire dans un contexte de fragilisation du tissu social et économique et des collectivités territoriales. Cette vision, je n'ai pas la prétention de l'avoir seul. Au niveau du territoire, nous allons revisiter tout ce que nous avons imaginé pour les prochaines années. Trois domaines seront toutefois sanctuarisés : la rénovation



“Le tramway devait rouler au plus tard fin 2022. Ce sera plutôt courant 2023.”

urbaine, la transition écologique et la culture. Tout le reste sera réinterrogé : les projets, les calendriers de réalisation...

Rénovation urbaine, transition écologique et culture restent vos priorités du mandat qui s'ouvre. Pourquoi ?

Améliorer les conditions de logement et le cadre de vie de ceux qui sont les plus mal logés : qui pourrait soutenir qu'il n'y a pas urgence ? La question semble aujourd'hui encore plus importante car cette crise a instauré une distance sociale, peut-être aussi une certaine peur de l'autre et cela va perdurer. Cette distanciation peut ouvrir la porte aux idées nationalistes. Ce n'est donc pas le moment de lâcher mais au contraire d'accélérer là où ce sera possible. Pourquoi la culture ? Parce que c'est un sujet fondamental qui apporte le supplément d'âme dont nous avons tous besoin. Nous avons pu le constater pendant le confinement. Pour ce mandat, des projets autour de la lecture, des musiques actuelles et du patrimoine... verront le jour.

Quant à la transition écologique, nous l'avons déjà largement enclenchée ces six dernières années. Nous avons proposé pendant la campagne électorale des Assises de la transition écologique. Non seulement elles auront lieu, mais nous y ajouterons tous les retours d'expérience de cette crise sanitaire inédite. Ces assises feront l'objet d'une vaste concertation avec les citoyens du territoire, les associations, l'Ademe bien sûr, les acteurs économiques... J'attends aussi de ces assises qu'elles nous éclairent sur la manière d'inventer le monde d'après. ■

La Communauté urbaine installée le 10 juillet

Le conseil scientifique et le parlement ont donné leur feu vert pour que le deuxième tour des élections municipales se tienne le 28 juin. Dans l'agglomération, cela concerne Avrillé et Bouchemaine. L'ensemble des autres conseils municipaux ont été installés ces derniers jours ; ce qui permettra à la nouvelle communauté urbaine d'Angers Loire Métropole d'être installée à son tour, vraisemblablement le vendredi 10 juillet.

Des chefs au chevet des soignants



La brigade de cuisiniers volontaires a préparé et livré gratuitement 2 000 repas chaque jour du mois d'avril aux personnels hospitaliers affectés dans les unités Covid-19 au CHU d'Angers.

Olivier Molia n'est pas cuisinier mais il a des amis. Ceux-ci même qui lui ont permis, en trois jours seulement, de monter une véritable brigade de chefs avec six professionnels aux fourneaux; cuisiniers, traiteurs et pâtisseries.

Leur collectif, baptisé M'Angers solidaire, est à l'origine de 2 000 repas cuisinés "maison" à partir de produits frais et livrés gratuitement aux personnels soignants du CHU affectés dans les unités Covid-19.

"Nous voulions simplement apporter un peu de réconfort à ces personnels hospitaliers qui enchaînaient alors de très longues journées, sans possibilité souvent de s'éloigner de leurs services. C'est ma compagne, elle-même infirmière anesthésiste, détachée en réanimation au CHU du Mans pendant

la crise, qui m'en a donné l'idée", explique Olivier.

Grâce au soutien du Marché d'intérêt national d'Angers (Min), le collectif n'a pas eu de peine à trouver les denrées nécessaires. "Fruits et légumes, viande, épicerie... Nous n'avons jamais manqué de rien grâce à la générosité des grossistes et des petits producteurs locaux, témoigne-t-il encore. Je suis administrateur du foyer Habitat Jeunes David-d'Angers. La directrice nous a gentiment prêté la cuisine, très peu utilisée durant cette période." La belle aventure s'est arrêtée le 1^{er} mai dernier. Ce qu'il en restera? "Toutes les photos et les sourires que les soignants postaient sur notre compte Facebook pour nous remercier. On avait le temps, on a été utiles, c'est super...", conclut Olivier Molia. ■

LE SAVIEZ-VOUS ?

600 000 euros pour les petites entreprises

Début avril, la commission permanente d'Angers Loire Métropole, réunie en visioconférence autour de son président, Christophe Béchu, a pris un certain nombre de mesures d'urgence. Parmi celles-ci, une aide de 600 000 euros a été actée en soutien aux entreprises de moins de 10 salariés via le Fonds territorial Résilience. Cet appel, lancé par la Région à toutes les collectivités des Pays de la Loire, a pour objectif majeur de soutenir les besoins en trésorerie des entrepreneurs, micro-entrepreneurs, Très Petites Entreprises (TPE) et structures de l'économie sociale et solidaire, frappés de plein fouet par la crise sanitaire.

Une avance remboursable d'un montant compris entre 3 500 et 10 000 euros leur est proposée pour un total de 32 millions d'euros à l'échelle de la région.

resilience-paysdelaloire.fr

EN BREF

Parcs et jardins

TOUS LES PARCS PUBLICS ONT ROUVERT

Les parcs et les jardins de la ville d'Angers (lac de Maine, parc Balzac, étang Saint-Nicolas...), le domaine de Pignerolle à Saint-Barthélemy-d'Anjou, le parc André-Delibes à Verrières-en-Anjou, les Sablières à Écouflant (et la plage) sont accessibles aux promeneurs et sportifs depuis le 12 mai dernier. Seules les aires de jeux restent condamnées jusqu'à nouvel ordre.

Animations

LOIRE ODYSSEE REPREND SES ANIMATIONS

Loire Odyssee a relancé ses animations sur terre (sortie nature, balade contée...) depuis le 24 mai dernier, à Saint-Mathurin-sur-Loire. À découvrir, le nouveau parcours temporaire "Au fil du fleuve Sénégal". Les balades en bateau pourraient, quant à elles, reprendre à partir du 18 juin. Informations sur loire-odyssee.fr ou au 02 4157 3755.

Sport

LES GRANDS TRIATHLONS REPORTÉS EN 2021

Le grand rendez-vous sportif de Villevêque n'aura finalement pas lieu en septembre, cette année. Montreuil-Juigné a pris la même décision concernant son triathlon qui devait se dérouler le 13 septembre.

Pop culture

ANGERS GEEK FESTIVAL EN OCTOBRE

La première édition de l'événement "Pop culture" est reprogrammée les 17 et 18 octobre au parc des expositions d'Angers.

Kolmi-Hopen en première ligne

Kolmi-Hopen, c'est un peu le contre-exemple d'une vie économique passée au ralenti voire au point mort durant le confinement. *"La crise de la grippe H1N1, c'était gentillet à côté de ce que nous avons vécu et continuons de vivre"*, confirme son dirigeant, Gérald Heuliez. Peu connue des Angevins et *a fortiori* inconnue des Français, l'entreprise, basée à Saint-Barthélemy-d'Anjou depuis près de quarante ans, a pu faire figure de héros national dans la bataille du masque médical* et des autres protections destinées aux personnels soignants. *"L'histoire nous a donné raison de tenir bon face à la concurrence asiatique. J'espère juste que les décideurs s'en souviendront au moment d'attribuer les nouveaux marchés"*, sourit le patron angevin. Ce petit clin d'œil fait référence à la visite, le 31 mars dernier, du chef de l'État, Emmanuel Macron. En personne, celui-ci est en effet venu soutenir *"le moral des troupes"* et passer commande puisque la production de Kolmi-Hopen a été réquisitionnée par l'État jusqu'au 31 mai dernier. L'agence nationale de santé publique se chargeant ensuite de la redistribution vers les centres hospitaliers et de soins en France. *"La visite du président de la République dans notre usine a été très salubre pour les équipes, très motivées, mais vraiment très sollicitées"*, souligne Gérald Heuliez. Sollicitée, l'entreprise ne l'aura jamais



LAURENT COMBET / LE COURRIER DE LOUEST (ARCHIVES)

La production de Kolmi-Hopen est passée de 300 000 masques par jour à près d'un million en deux mois pour répondre à la pénurie de protections médicales en France.

autant été et ceci dès lors que la source chinoise en masques médicaux s'est tarie. Pour Kolmi-Hopen, l'histoire ne va pas s'arrêter là. D'une production passée de 300 000 pièces par jour, en décembre dernier, à un million moins de trois mois après, l'entreprise se donne comme nouveau challenge d'atteindre les 3,5 millions de masques et matériels de protection d'ici à septembre. *"Nos machines tournent tous les jours, dimanches compris, de jour comme de nuit, depuis le début de la crise sanitaire et cela va continuer"*, assure encore le directeur qui confirme *"une*

forte campagne de recrutement déjà en cours." En décembre dernier, le site angevin comptait 102 salariés; aujourd'hui, ils sont près de 150 à se relayer; et demain, ils seront près de 220 avec l'ouverture d'un nouveau site de production de 4 500 m² à Beaucouzé dès le mois de juin, avec le soutien d'Angers Loire Métropole. ■

**Kolmi-Hopen fabrique des masques médicaux et de protection FFP2, à usage unique et à destination des personnels soignants. Ces masques sont spécifiques et ne correspondent pas aux masques en tissu distribués aux habitants de l'agglomération pour accompagner le déconfinement.*

Quatre salariés de Scania ont prêté main-forte

L'histoire retiendra probablement cette "première" qui a permis à quatre salariés - 2 opérateurs et 2 chefs d'équipe - de Scania Production Angers de rejoindre ponctuellement les effectifs de l'entreprise Kolmi-Hopen. Face à l'urgence et au besoin exponentiel en masques médicaux et de protection FFP2, celle-ci a dû en effet recruter dans l'urgence (*lire ci-dessus*). *"Cet échange de personnel s'est construit au sein d'un collectif réactif où chaque partenaire est intervenu sur son champ de compétences"*, explique Marie-Pierre Durand, la directrice de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation,

du travail et de l'emploi (DIRECCTE). *La chambre de commerce et d'industrie a mobilisé son réseau de professionnels pour aider Kolmi-Hopen; Pôle Emploi est intervenu sur la qualification des compétences requises et le profil des candidats; l'agence de développement économique d'Angers Loire Métropole (Aldev) a agi au travers de sa plateforme "Partageons nos compétences". Quant à la DIRECCTE, nous avons apporté un cadre juridique, des modèles d'avenants aux contrats de travail et de conventions inter-entreprises, afin de sécuriser employeurs et salariés dans ce que l'on appelle le prêt de main-d'œuvre à but non lucratif.* ■

Covid Look, la visière de protection qui cartonne

Alors que sonne l'heure du confinement, Thomas Laborderie, fondateur de la société CTPS basée à Trélazé, voit son carnet de commandes fondre comme neige au soleil. Spécialisée dans la personnalisation de textiles en broderie ou en impression, l'activité de l'entreprise repose pour beaucoup sur le secteur de l'événementiel. *"Jour après jour, nous voyions s'annuler les événements, les festivals un à un... Un pan entier de notre activité s'en allait, témoigne le dirigeant. En parallèle, j'ai été assez choqué par tous les masques qui nous arrivaient de Chine, autant de déchets potentiels dont on ne sait ce qu'ils vont devenir d'ailleurs."*

D'où l'idée de Thomas de se lancer dans la visière de protection en plastique, mais pas n'importe laquelle. *"Nous avons mis le paquet sur la recherche et le développement, développé de nombreux prototypes pour tenter de trouver la visière idéale. Notre souci étant aussi de continuer à faire tourner la société et d'éviter le chômage partiel à nos quatre salariés."*

C'est ainsi qu'est né le Covid Look. Réutilisable, pratique, lavable au savon: la visière s'adapte facilement, par pressions, sur des casquettes ou des tours de tête, supports que l'entreprise connaît bien. Les professionnels du commerce ne s'y sont pas trompés. Jardineries, parcs d'attraction – comme le Puy du Fou par exemple, mais aussi les bijouteries Pandora, la grande distribution et plus récemment la restauration... – ont déjà fondu pour le Covid Look. *"La commercialisation se passe sur internet sous notre marque Casquette Print. Nous avons développé des modèles pour les enfants. Tout a été étudié pour permettre aux personnes qui portent notre casquette à visière de garder une bonne mobilité de la tête"*, résume le dirigeant.

Pour CTPS, le souhait n'est pas de continuer à fabriquer des visières de protection, mais de retrouver son cœur de métier. *"Cette parenthèse, intéressante, nous a certainement permis de nous faire connaître auprès de nouveaux clients"*, conclut Thomas. ■

casquette-print.fr



La visière de protection conçue par Thomas Laborderie a déjà séduit de grands acteurs du commerce.

INTERVIEW



Charlotte Journo-Baur
Fondatrice de Wishibam

En réponse à la fermeture des commerces, vous avez lancé, à Angers, le premier site marchand de proximité français, accessible en un clic. Étiez-vous prêts?

C'était pour les commerçants l'occasion de tester cette solution gratuitement, et retrouver ainsi une certaine visibilité. Et pour nous l'occasion de lancer la première marketplace de France. Wishibam développe cet outil numérique innovant depuis cinq ans, mais bien sûr, il a fallu un peu précipiter les choses pour répondre à la forte attente. Le projet, soutenu par Angers French Tech, la Ville d'Angers et les Vitrines d'Angers, aurait vu le jour quoi qu'il en soit. Fin juin, près de 300 commerçants d'Angers et de l'agglomération y seront référencés. Quant au consommateur, il reçoit son colis à domicile 72 heures après sa commande.

La marketplace est-elle le reflet de ce que pourrait être le commerce de proximité de demain?

Si nous ne voulons pas que nos magasins disparaissent des centres-villes ou que nos centres commerciaux soient remplacés par des entrepôts, les commerces devront tôt ou tard se poser la question de leur transformation digitale. La crise du coronavirus n'a fait qu'accélérer le processus. Nous savons que le digital génère du chiffre d'affaires et que le e-commerce et le commerce physique sont complémentaires. Le client reste au cœur du système. En allant dans ce sens, les Angevins doivent aussi comprendre qu'ils soutiennent directement l'emploi local. ■

angersshopping.com

Giffard, de la Menthe-Pastille à la solution hydro-alcoolique

Pour l'entreprise Giffard, c'est un retour aux sources en quelque sorte. La célèbre Maison, fondée voici 135 ans par l'Angevin Pierre-Émile Giffard, pharmacien de son état, n'a pas tergiversé au moment de céder une partie de son stock en alcool neutre à la faculté de pharmacie (*lire ci-dessous*). Pas plus qu'elle n'a hésité à se lancer dans la fabrication de solution hydro-alcoolique dans son site d'Avrillé, dès le 19 mars. 20 000 litres ont ainsi été produits dans le seul but de soutenir les soignants. "Nous avons eu les autorisations très rapidement. La distribution a été gérée via l'agence régionale de santé et les centres répartiteurs", raconte Édith Giffard, la dirigeante. L'équipe, qui a mis en place le process en quelques jours, était très enthousiaste à l'idée d'être solidaire avec les soignants exposés au Covid-19 et cela a permis aussi à l'entreprise de continuer à tourner un peu. Nous avons fait avec ce que nous avons sous la main, c'est pourquoi la solution a



PHILIPPE NOÏSETTE

Dès le 19 mars, le liquoriste angevin Giffard s'est lancé dans la fabrication de solution hydro-alcoolique au profit des soignants, dans un premier temps.

été conditionnée dans des bags in box (BIB) de 3 litres. C'est assez cocasse quand on y pense!"

Le chiffre d'affaires du liquoriste angevin a la particularité de reposer à 80% sur l'activité des bars et des restaurants. "Le fait d'être présent dans 80 pays du monde ne change rien.

Nous n'aurions jamais imaginé que notre activité pourrait s'arrêter partout en même temps, du jour au lendemain", témoigne encore Édith Giffard. Si l'activité des liqueurs et des sirops commence à donner des signes de reprise, en Asie notamment, les co-dirigeants, Édith et son frère Bruno Giffard,

gardent le cap de la solution hydro-alcoolique. "Tous les milieux professionnels en ont besoin : entreprises, artisans, boutiques mais aussi les kinés, médecins, ostéopathes... En attendant la vraie reprise, cela nous assure une activité et du travail pour nos cent salariés que nous tenions à tous garder." ■

Les étudiants en "pharma" également à la manœuvre

Arthur Piraux a eu l'occasion de raconter "sa" belle histoire au président de la République, le 31 mars dernier, chez Kolmi-Hopen. Face à l'urgence de protéger le personnel hospitalier, le jeune pharmacien doctorant et ses camarades de la faculté de santé d'Angers se sont lancés dans la fabrication de solution hydro-alcoolique, sous l'œil avisé de leurs enseignants et de leur doyen, Nicolas Lerolle. éthanol, glycérol, eau oxygénée et eau ultra pure : la recette de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a pu être dupliquée jusqu'à 450 litres

par jour. Distribuée dans un premier temps au CHU d'Angers et aux centres de soins locaux, la précieuse solution a finalement été diffusée dans tous les Pays de la Loire. Ceci grâce à la mobilisation de personnels volontaires de l'Université d'Angers et à la création de la plateforme solidaire et citoyenne de la faculté. 4 500 litres ont ainsi été produits avant que les liquoristes angevins, Giffard et Cointreau, ne prennent le relais, en quantité industrielle cette fois (*lire ci-dessus*).

Le CHU d'Angers sur le front du



CATHERINE JOUANNET / CHU D'ANGERS

430 patients Covid-19 ont été hospitalisés au CHU d'Angers pendant la crise, dont 104 en réanimation.

Si la situation sanitaire reste en l'état de ce qu'elle était fin mai, le centre hospitalier universitaire d'Angers (CHU) devrait avoir retrouvé 70 % de son activité habituelle dès fin juin. Pour les aide-soignants, infirmiers, internes et médecins qui ont accompagné les patients Covid-19 et leurs familles à distance, la période reste néanmoins bien présente. "Les braises sont encore

chaudes; l'émotion d'actualité et la fatigue aussi, témoigne le Pr Alain Mercat, chef de service médecine intensive-réanimation au CHU d'Angers. D'ailleurs, à l'heure où nous parlons, une dizaine de patients sont encore en réanimation."

Même humilité chez la directrice générale de l'établissement, Cécile Jaglin, également mobilisée par les hôpitaux que compte le Groupement hospitalier de Maine-et-Loire, dès lors que le Plan

Blanc a été déclenché. "Nous avons eu le temps de voir la vague arriver. Les retours d'expériences que nous avons chaque jour de Mulhouse et Strasbourg nous ont aidés à nous préparer. Face à ce virus inconnu, tout ou presque était nouveau dans la prise en charge."

Tout réinventer : c'est le mot. Dès le 10 mars, il a fallu "déprogrammer les interventions non urgentes; réorganiser des unités pour doubler le nombre de lits en réanimation qui étaient de 55 avant la crise, installer les respirateurs... Tout ce qui semblait difficile la veille semblait possible le lendemain, se souvient-elle. J'en ressens une grande fierté. Les crises sont des accélérateurs d'efficacité et de modernité."

Le 16 mars, tout était prêt pour affronter un éventuel afflux de patients Covid 19. Le CHU d'Angers venait de lancer son plan Coville, un dispositif innovant de 28 centres de consultation.

TGV sanitaire, l'exploit du 26 mars

Le Pr Alain Mercat, chef de service réanimation au CHU d'Angers, a coordonné l'offre en réanimation pour les Pays de la Loire durant la crise sanitaire. "Nous avions des lits disponibles en réanimation à Angers et dans l'Ouest. Impossible de regarder les autres hôpitaux de France saturés sans agir." Le 26 mars, en début d'après-midi, cinquante réanimateurs, urgentistes et infirmiers d'Angers et de Nantes sont à bord du premier TGV médicalisé qui transporte 20 patients Covid-19 depuis Strasbourg. Six ont été transférés en "réa" au CHU d'Angers; les autres ont rejoint Nantes. Le 3 avril, c'est par vols sanitaires que 17 patients d'Île-de-France rejoignent l'hôpital d'Angers. Depuis, les patients du Grand-Est sont rentrés chez eux. Trois patients d'Île-de-France n'ont en revanche pas survécu au virus.

coronavirus

Même constat du côté des médecins de ville, déjà fortement mobilisés, et des cliniques privées d'Angers, qui avaient anticipé en libérant des lits en réanimation. "360 médecins de ville se sont relayés pour 9 000 consultations dans les centres Coville du département, dont trois à Angers. Ces sites ont permis d'éviter la saturation des urgences et d'accueillir les patients en dehors des cabinets pour limiter la propagation du virus", précise la directrice.

104 patients Covid-19 en réanimation à Angers

L'afflux aura bien lieu mais dans des proportions moindres, comparé à d'autres régions. Les chiffres n'en demeurent pas moins glaçants. Au 20 mai dernier, sur les 430 patients positifs au coronavirus hospitalisés au CHU d'Angers, 104 patients ont été admis en réanimation, 21 y sont décédés.

"Nous avons eu quelques jours de plus pour nous préparer, mais ces jours ont fait la différence et le confinement décrété

dans l'intervalle a réellement amorti la vague", confirme le Pr Alain Mercat, également président de la commission médicale d'établissement du CHU d'Angers et coordinateur, pendant la crise, de l'offre de soins en réanimation pour les hôpitaux dotés d'une réanimation (Angers, La Roche-sur-Yon, Nantes, Saint-Nazaire, Cholet, Le Mans, Laval). "Au global, nous avons doublé le nombre de lits. C'est dans ce contexte que nous avons accueilli des patients du Grand-Est et d'Île-de-France", conclut le professeur. ■



CATHERINE JOUANNET / CHU D'ANGERS

Des unités ont été transformées pour doubler le nombre de lits en réanimation.



DR

5 000 masques fabriqués au CHU

Ils étaient près de deux cents étudiant(e)s de la faculté de santé d'Angers à apporter leur aide durant la crise : en salle de réanimation pour les plus aguerris, auprès des enfants de personnels, en accueillant les patients dans les centres Coville... En coulisses, nombre d'entre eux ont fabriqué, en lien avec le laboratoire de stérilisation de l'hôpital, près de 5 000 masques destinés aux personnels hospitaliers.

EN BREF

DEUX SITES DE DIAGNOSTIC COVID-19 OUVERTS

Deux centres Coville, destinés aux patients présentant les symptômes du Covid-19, sont encore ouverts à Angers, salle Daviers et au gymnase Jean-Vilar.

DES ÉQUIPES MOBILES COVID-19 DANS LES EHPAD

Des équipes mobiles du service gériatrie du CHU d'Angers interviennent, depuis début avril, dans les Ehpad du département pour accompagner les personnels, assurer les tests de dépistage et des téléconsultations.

30 000 MASQUES OFFERTS PAR YANTAI

Le 3 avril dernier, la ville jumelle d'Angers, Yantai en Chine, livrait gracieusement 30 000 masques au CHU d'Angers et 1 000 tenues de protection.

220 MÉDECINS FORMÉS AU CENTRE DE SIMULATION

Dès le 25 mars, le centre de simulation en santé du CHU d'Angers a organisé des formations visant à apprendre les bons gestes dans la prise en charge de patients infectés par le coronavirus. Près de 200 médecins hospitaliers ont été formés en ayant recours à la simulation de haute-fidélité qui permet de placer les professionnels en situation réelle. 200 infirmiers et infirmières de bloc ou anesthésistes ainsi que des aide-soignants ont également suivi une formation procédurale et appris, par exemple, à retourner un malade Covid-19 en réanimation.

Bus et tramway : masque obligatoire à bord et aux arrêts

Pour assurer un retour progressif à une situation quasi normale dans les bus et tramways du réseau Irigo, RATP Dev a déployé un plan de transport complet qui pourrait rester en vigueur jusqu'à fin août. À bord et aux arrêts, cela se traduit par le port du masque obligatoire, la suppression d'un siège sur deux et par des marquages au sol dans les véhicules et sur les quais des stations de tramway de forte affluence, de manière à respecter le mètre de distanciation physique de rigueur. Désormais, une vitre sépare les conducteurs des usagers et la vente de ticket à l'unité n'est plus possible dans les bus pour éviter tout échange de monnaie. Pour renforcer ce dispositif, du gel hydro-alcoolique est à disposition des usagers, sachant que chaque véhicule du réseau Irigo est entièrement désinfecté chaque soir au dépôt de Saint-Barthélemy-d'Anjou. Quant à l'offre, "elle a été reconstruite pour s'adapter à la reprise des activités économiques et scolaires et continuera de l'être au fur et à mesure", précise Pascal Deberteix, le directeur RATP Dev Angers. Dès le 11 mai, tout le réseau était desservi. Des fiches horaires sont disponibles sur le site Irigo pour chaque ligne. Des déviations ont été mises en place sur six lignes pour tenir compte des travaux sur l'échangeur de Moulin-Marcille aux Ponts-de-Cé et sur le chantier du tramway en cours ou à venir. Cela est le cas, par exemple,



PHILIPPE NOUÏETTE

Dès le 11 mai, l'ensemble du réseau Irigo était desservi.

dans le secteur de Monplaisir à Angers. "Pour l'achat de titre de transport, la suspension de la vente à bord oblige nos clients à anticiper leur voyage en achetant leur ticket sur l'application mobile Irigo, aux distributeurs automatiques et chez les dépositaires, ajoute le directeur. Les utilisateurs réguliers qui ne disposent pas d'abonnement sont invités à choisir la formule du Pass Liberté, qui fonctionne avec un prélèvement mensuel basé sur le nombre de voyages réellement effectués le mois précédent. Nous invitons enfin chacun à éviter les heures de pointe et à privilégier la marche à pied ou le vélo quand cela

est possible. Pour s'informer, nous incitons les usagers à privilégier les outils numériques mis à leur disposition." ■

irigo.fr, 02 41 33 64 64.

La ligne A du tramway sera modifiée début 2021

La crise sanitaire a impacté le calendrier de réalisation des nouvelles lignes de tramway.

Et même si le chantier a repris, les règles sanitaires en contraignent le rythme. Il faudra attendre janvier 2021 pour voir circuler la ligne A sur le nouveau tronçon réalisé entre Saint-Serge et Foch. Quant aux nouvelles lignes de tramway B et C, elles seront très probablement mises en service courant 2023 au lieu de fin 2022.

Pendant le confinement, quelques travaux ont toutefois pu être entrepris. Début avril, l'engazonnement a pu être terminé entre la rue de Rennes et l'avenue Marie-Talet et l'enrobé a été réalisé sur les boulevards Ayrault, Carnot et Bessonneau.

À Belle-Beille, les travaux ont repris dans le secteur Lakanal-Beaussier, calme en l'absence de toute vie estudiantine.

REMBOURSEMENT DES ABONNEMENTS, COMMENT FAIRE ?

Le 7 mai, Angers Loire Métropole a acté le principe de remboursement, sur demande, de deux mois d'abonnement aux transports en commun (bus et tramway). Durant le confinement, les usagers ont en effet été contraints de limiter leurs déplacements ce qui a conduit à une baisse de la fréquentation du réseau Irigo de 95%. Les abonnés peuvent faire leur demande via un formulaire en ligne, disponible depuis la page d'accueil du site irigo.fr

300 000 masques distribués aux habitants

À partir du 7 mai et durant tout le week end qui a précédé le déconfinement, près de 300 000 masques en tissu, lavables et réutilisables, ont été distribués aux habitants de l'agglomération y compris aux enfants pour lesquels des masques adaptés à leur morphologie avaient également été commandés. L'ensemble des communes avait en effet choisi de se joindre à la commande d'Angers Loire Métropole auprès d'une entreprise angevine. Pour assurer cette distribution, chaque commune a retenu ses modalités propres. À Angers, celle-ci s'est effectuée dans une vingtaine de sites répartis dans l'ensemble des quartiers. Certaines communes ont opté pour une distribution en porte-à-porte aux domiciles ou par voie postale. ■



THIERRY BONNET

La distribution des masques aux habitants s'est souvent effectuée en porte-à-porte grâce à la mobilisation des habitants, comme ici à Écouflant.



THIERRY BONNET

Les déchèteries retrouvent leur rythme habituel

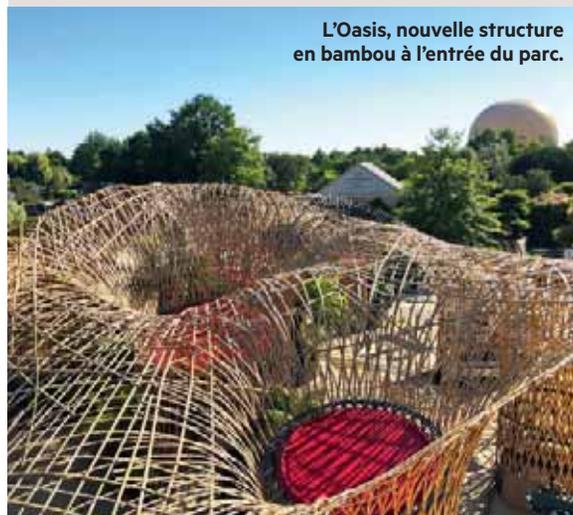
Les déchèteries de l'agglomération ont retrouvé leurs horaires d'été et toutes les catégories de déchets peuvent à nouveau y être déposées. Une exception toutefois pour les textiles (vêtements, linge et chaussures), le verre et les emballages triés, sachant que d'autres solutions existent (collecte en porte-à-porte et aux points d'apport volontaire sur l'ensemble du territoire). À la demande de la préfecture, l'accès reste limité à une seule voiture par benne. Aussi, il est recommandé aux usagers d'organiser les chargements de manière à décharger rapidement sur la plateforme et permettre à un maximum de véhicules d'y accéder. La distanciation physique étant difficile à faire appliquer, il est également recommandé de porter un masque et de se munir de son propre matériel (pelle, balai), aucune aide matérielle ni physique ne pouvant être apportée.

Ouverture du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 ; le samedi, de 8 h 30 à 18 h, le dimanche, de 8 h 30 à 12 h.

LE PARC TERRA BOTANICA ROUVERT DEPUIS LE 4 JUIN

Comme un grand nombre de sites touristiques, Terra Botanica a rouvert ses portes le 4 juin. À cette occasion, une nouveauté attend le visiteur dès son arrivée : une immense structure en bambou destinée aux rencontres et aux jeux. Sur 600 m², elle constitue la curiosité 2020. Plus loin, à découvrir également "Le Jardin sans eau" qui illustre la pratique écologique et respectueuse des ressources naturelles mise en place par Terra Botanica depuis plusieurs années. À voir aussi la plus grande serre tropicale d'Europe, le nouveau carrousel pour les enfants...

Dans l'agglomération, d'autres sites phares accueillent à nouveau le public. Cela est notamment le cas des châteaux du Plessis-Bourré (Écuillé), du Plessis-Macé (entrée gratuite) et d'Angers. Mais aussi de la collégiale Saint-Martin à Angers (entrée gratuite) et des musées d'Angers (excepté le musée Pincé, le muséum d'histoire naturelle et le château-musée de Villevêque).



L'Oasis, nouvelle structure en bambou à l'entrée du parc.

DR

J'achète chez mes
commerçants en 2 clics sur
www.angersshopping.com



Suivez-nous sur les réseaux sociaux !



Angers
shopping.com

Ensemble soutenons nos commerces de proximité !
Click & Collect - Livraison



CCI MAINE-ET-LOIRE



#ANGERS
FRENCHTECH